

# **Réseaux transeuropéens: règles pour l'octroi d'un concours financier**

2001/0226(COD) - 02/07/2002 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Francesco TURCHI (UEN, I), le Parlement européen a approuvé la proposition de la Commission visant à accroître de 10% à 20% le soutien communautaire dans le cofinancement de projets de réseaux transeuropéens de transport (RTE). Les amendements proposés par la commission au fond ont été acceptés par la plénière (se reporter au résumé précédent). Les députés s'inquiètent du retard grave accumulé dans le financement et dans la mise en oeuvre des projets ferroviaires transfrontaliers qui représente 60% de l'enveloppe globale allouée au soutien des projets. De sérieux problèmes restent à résoudre en ce qui concerne les 14 projets prioritaires retenus à Essen, et il est donc jugé nécessaire d'accroître le niveau du cofinancement communautaire.